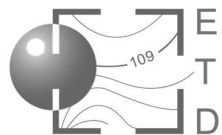


PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL COMMUNAUTE DE COMMUNES DES VILLES SOEURS

ANIMATION

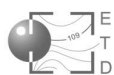
OCTOBRE 2022



La démarche de concertation



1 - LA DEMARCHE DE CONCERTATION	3
2 - LES ATELIERS.....	4
1 ATELIER DE CONSTRUCTION DE LA STRATEGIE ENERGIE	4
2 SEMINAIRE DE LANCEMENT DU PCAET.....	6
3 SEMINAIRE DE CO-CONSTRUCTION DU PLAN D’ACTION	10



1 - La démarche de concertation

La concertation est un point central de la réussite dans l'élaboration d'un Plan Climat Air Energie Territorial. En effet, le PCAET est un projet porté par un territoire qui doit être co-construit entre la collectivité et les différents acteurs concernés.

La Communauté de Communes des Villes Sœurs a mis en place une concertation reposant sur la mobilisation des nombreux acteurs, via plusieurs comités de pilotage, des temps de travaux collaboratifs, et la diffusion d'informations.

La démarche choisie a pour objectifs de faire émerger des réflexions et des idées permettant de mettre en œuvre des actions de lutte et d'adaptation face au changement climatique et d'amélioration de la qualité de l'air.

La concertation s'est organisée tout au long de la construction du Plan Climat entre juin 2019 et juin 2021.

Avant cette période, le territoire était déjà engagé et organisateur de la concertation sur les enjeux énergie, avec la réalisation de l'Etude de Planification et de Programmation Energétique (EPE).

Les temps forts de la concertation ont donc été les suivants :

- Un atelier de construction de la stratégie Energie avec les élus du territoire dans le cadre de l'EPE - septembre 2019
- Un atelier autour des enjeux avec les acteurs du territoire - décembre 2019 / en commun avec la CCIABB
- Un atelier de construction du Plan d'actions avec les acteurs - janvier 2020/ en commun avec la CCIABB

A cela s'ajoutent les Comités de Pilotage effectués tout au long de la démarche :

- Un COPIL de lancement - octobre 2019 / en commun avec la CCIABB
- Un COPIL de restitution des diagnostics / en commun avec la CCIABB
- Un COPIL final avec présentation et validation du Plan d'actions - mai 2021

Chaque COPIL a été précédé d'un Comité technique pour discuter et préparer les réunions.

2 - Les ateliers

1 Atelier de construction de la stratégie Energie

Le 6 septembre 2019

15 participants

Dans le cadre de l'Etude de Planification Energétique, cet atelier a eu pour rôle de définir la stratégie Energie avec les élus du territoire. Il s'agit de faire un focus sur l'énergie. En effet, les acteurs ont eu connaissance de la situation énergétique et des potentiels et des tendances du territoire (phase 1 et 2 de l'EPE). A la suite de ce constat, l'exercice a été de se projeter à l'horizon 2050 pour ainsi définir des objectifs énergétiques en termes de consommation et de production d'énergie renouvelable et aboutir à une stratégie (phase 3 de l'EPE).

Lors de cet atelier, les objectifs souhaitables et atteignables pour le territoire de la CCVS ont été approchés selon les axes suivants :

- La rénovation énergétique des logements,
- La rénovation des bâtiments tertiaires,
- La diminution des consommations dans le secteur industriel,
- Le développement des mobilités alternatives (covoiturage, modes actifs...)
- La diminution des consommations du fret,
- L'accompagnement des agriculteurs,
- Le développement du photovoltaïque,
- Le développement de l'éolien,
- Les installations de méthaniseurs,
- Le développement de l'utilisation du bois (chaudières individuelles, poêles, réseaux techniques),
- Le développement du solaire thermique,
- Le développement de la géothermie,
- L'analyse du gisement de la chaleur fatale.

L'organisation en deux groupes de travail a permis de donner la parole à chaque acteur pour des discussions. Les conclusions des deux groupes et leurs nuances sont confrontées et étayées pour ainsi aboutir à la stratégie énergie, intégrée pour la suite du Plan Climat.

Déroulement des ateliers

- Une **interface excel** permettant de déterminer le niveau d'ambition pour des secteurs prédéfinis



- Des **fiches A3**, présentant pour chaque secteur la traduction du niveau en objectif et en pistes d'actions à mettre en œuvre (*liste non exhaustive*)



- Un **surligneur** pour sélectionner les pistes d'actions qui vous semblent intéressantes



- Un **stylo** pour rayer les pistes d'actions qui ne vous semblent pas possibles sur le territoire



Niveau d'ambition : Méthodologie

Pour chaque secteur d'activité (résidentiel, mobilité, patrimoine public, entreprises) évaluation d'un niveau d'ambition territoriale selon le principe suivant :

Niveau 1 : Scénario tendanciel / Pas d'action de la collectivité

Niveau 2 : La collectivité est facilitatrice / mise en œuvre de moyens pour l'animation du territoire / la coordination...etc

Niveau 3 : La collectivité met en œuvre des moyens humains et financiers importants (animation renforcées, subventions, réponses régulières à des appels à projets...)

Niveau 4 : Scénario potentiel maximum / Actions très forte de la collectivité et mise en œuvre de démarches innovantes

Sources pour la définition des actions correspondantes à chaque niveau par secteur : Climat Pratic / Citergie (Outils ADEME) et retours d'expériences...



2 Séminaire de lancement du PCAET

Les territoires des Villes Sœurs et d'Aumale Blangy-sur-Bresle face au changement climatique : quels enjeux ?

A destination des élus et des acteurs du territoire
En commun avec la CCIABB
Décembre 2019

Premier temps : restitution des diagnostics territoriaux
Deuxième temps : 6 ateliers

6 thématiques abordées en atelier :

- Atelier 1 : Habitat et tertiaire
- Atelier 2 : Activités agricoles
- Atelier 3 : Activités littorales et tourisme
- Atelier 4 : Mobilité et transport
- Atelier 5 : Activités industrielles et artisanales
- Atelier 6 : Santé, alimentation, qualité de l'air



Objectifs

Les participants à chaque atelier doivent **formuler différents enjeux** en lien avec la thématique de l'atelier puis les hiérarchiser.

Moyen

Les participants s'inspirent des documents présents sur les tables, des éléments présentés dans l'Etat des lieux le matin (dont on retrouve des éléments dans les documents distribués à l'accueil), **et surtout, surtout, de leurs connaissances personnelles du territoire et de leurs pratiques de cet espace**, en tant qu'acteur du territoire : citoyen, élu, chef d'entreprise, salarié, agent...

Méthode

- ❖ Un premier temps est consacré **individuellement** au remplissage d'une grille : **listez ce qui vous semble être des points forts ou des points faibles** du territoire, au regard du climat, de l'énergie et de la qualité de l'air. **Formulez un à plusieurs enjeux** qui vous semblent traduire votre réflexion.
- ❖ Un second temps permet aux participants de chaque table de **partager leurs productions individuelles**. C'est une mise en commun des différents enjeux. Ils sont reformulés si besoin, améliorés ou fusionnés. 5 enjeux maximum sont retenus par table, qui sont recopiés par un(e) participant(e)s sur le paper board.

Restitution

1 – les points forts du territoire

- Un climat tempéré
 - La présence de forêts : ressource intéressante, qui contribue au stockage du carbone
 - Présence d'importants massifs forestiers sur la CCIABB notamment
 - Moins de sols artificiels que sur d'autres territoires
 - Un fort potentiel de stockage du carbone : forêts, zones humides, espaces verts (qui correspond aujourd'hui à 8% des GES totale)
 - Une part du bois importante dans la consommation d'énergie des ménages
-
- Un secteur agricole développé
 - Des terres fertiles
 - L'élevage encore bien présent
 - La création d'un GIEE conservation des sols
-
- Des atouts touristiques (climat océanique, façade littorale sur la côte d'Albâtre, La Bresle, l'Yères, forêts...) : augmentation du tourisme à l'avenir ?
 - Des paysages multiples avec de nombreux points de vue, un littoral reconnu (falaises, plages...)
 - Des travaux déjà menés sur l'érosion
 - La qualité de l'air correcte, grâce notamment à la proximité du littoral
-
- Le tissu industriel, l'emploi
 - Un savoir faire mondialement reconnu : le flaconnage de luxe
 - Les productions du terroir et de la mer : des circuits courts très accessibles
 - Le maraîchage
 - L'hôpital d'Eu
-
- Présence d'infrastructures, d'autoroutes et de voie ferrée (et un aérodrome), des temps de déplacement corrects
 - Projets de véloroute, de pistes cyclables
-
- Les parcs éoliens
 - Les potentiels de production d'énergie renouvelable, notamment la biomasse
 - Les nombreux bâtiments pour accueillir des panneaux photovoltaïques : agricoles ou industriels

2 – les points faibles du territoire

- Augmentation de la vulnérabilité due à l'élévation du niveau de la mer, retrait du trait de côte, risque de submersion, ruissellement
- pollution de la ressource (eau potable notamment)

- Une population vieillissante
- Déserts médicaux
- La qualité de l'eau médiocre

- Importance des émissions de GES liées à l'industrie et à ses consommations d'énergie
- Faible marge de manœuvre par rapport à l'industrie
- Les pollutions industrielles
- Raréfaction des entreprises artisanales, notamment travail du bois et de la chaise

- La part des énergies fossiles élevée
- La facture énergétique des ménages
- Les émissions de particule du chauffage au bois
- Chauffage au bois avec des équipements pas très efficaces (foyers ouverts...)
- Pas de chaufferies bois

- La mobilité
- Les migrations pendulaires quotidiennes
- Des transports en commun insuffisants, une offre insuffisante
- Réseau ferroviaire : horaires ne correspondant pas à la demande
- Des bus de moins en moins présents
- Manque de location de vélos
- L'importance des poids lourds
- La facture liée à la mobilité
- 2 voire 3 véhicules par ménage

- Les risques de sécheresse et d'érosion
- L'artificialisation des terres
- La disparition des éléments fixes du paysage (haies, mares, prairies), le retournement des prairies
- La disparition des zones humides
- La fragilité des digues et des systèmes de protection
- La disparition des moulières

- La faible rentabilité des productions agricoles locales (cultures, élevage)
- Couverture des sols agricole trop regardée sous l'angle de la directive nitrates et pas assez pour la matière organique

- Les problèmes d'inondation
- Les pollutions aux particules

3 – les enjeux

Les principaux enjeux ont été synthétisés pour chaque atelier.

A l'issue de la réunion, chaque participant a priorisé les 3 enjeux qui lui semblaient essentiels.

Le tableau ci-dessous présente la synthèse des principaux enjeux issus de ces ateliers, avec la hiérarchisation par les participants.

Enjeux	Nombre de votes
lutter contre la désertification médicale	9
Maintien des prairies et des éléments fixes du paysage	7
développer les circuits courts, éducation, lutte contre le gaspillage	7
urbanisme et construction : fond de vallée, retrait des habitants au regard des augmentations des inondations	6
améliorer la mobilité : tourisme durable	5
développement de la filière bois locale (chaufferies, construction, scieries)	4
développement des circuits courts	4
Préparer le littoral : trait de côte, submersion...	4
réhabilitation des friches industrielles	4
offre d'autopartage	3
artificialisation des sols	3
Enjeu local bois énergie : ressource, performance	2
maintien des zones humides	2
accompagner la méthanisation	2
éviter / limiter les déplacements : coworking, télétravail, covoiturage	2

3 Séminaire de co-construction du plan d'action

A destination des élus et des acteurs du territoire
En commun avec la CCIABB
Janvier 2020

OBJECTIF : recueillir les propositions d'actions des acteurs du territoire

En atelier :

Quelles sont les actions prioritaires à mener sur le territoire ?

Quelles actions à mener par les collectivités ?

Quelles actions proposez-vous de porter vous-même ?

Les 6 ateliers proposés

Temps 1

Adapter l'habitat et le tertiaire aux effets du changement climatique et aux évolutions du contexte sociologique : adapter l'urbanisme, lutter contre la précarité énergétique, penser les parcours résidentiels, l'offre de services...

Accompagner et orienter le développement économique vers la transition énergétique : réduire la part des énergies fossiles, consommer mieux, économie circulaire...

Optimiser les mobilités existantes : mobilité douce, réfléchir à de nouvelles mobilités quotidiennes, faire baisser l'autosolisme...

Temps 2

Bien vivre ensemble sur le territoire : développement des circuits courts, maintien des prairies et des forêts, développer une filière bois, un tourisme durable, lutter contre la désertification médicale, la précarité dans l'habitat, la mobilité, le travail.

Maintenir une activité agricole pour préserver les milieux naturels, les paysages, la ressource en eau, et lutter contre les inondations : circuits courts, agroforesterie, filière bois locale, maintien des zones humides, accompagner le développement des EnR - méthanisation / solaire...

Préserver un littoral attractif et aménagé pour développer un nouveau tourisme, durable, industriel : améliorer les mobilités touristiques "vertes, poursuivre les aménagements face à l'érosion du trait de côte, les risques de submersion, se préparer à accueillir plus de touristes

Les propositions d'actions

176 propositions d'actions ont été émises. Elles ont servi de base à la construction du plan d'action des collectivités.

Ces actions sont regroupées ci-après par thématiques.

Atelier	Enjeu	Thématiques regroupées (synthèse)
1	Adapter l'habitat et le tertiaire	<ul style="list-style-type: none"> Renforcer la communication auprès de la population Renforcer la communication auprès des artisans Agir dans les collectivités Renforcer les documents d'urbanisme et inciter aux énergies renouvelables /aménagement du territoire Lutter contre la précarité énergétique
2	Accompagner et orienter le développement économique vers la transition énergétique	<ul style="list-style-type: none"> Programme Alimentaire territorial Lutter contre le gaspillage alimentaire Accompagner les entreprises Plans de déplacements Inter-Entreprises Économie circulaire Energies renouvelables dans les entreprises : filières gaz, bois, hydrogène Eco-Construction Aménagement Déchets
3	Optimiser les mobilités existantes	<ul style="list-style-type: none"> Mobilité douce / aménagement Incitations à la mobilité douce Transports en commun Covoiturage Organisation du travail Consulter les plus jeunes
4	Bien vivre ensemble sur le territoire	<ul style="list-style-type: none"> Filière bois Services publics Aménagement Aides à la rénovation de l'Habitat Programme Alimentaire territorial Qualité de l'air Contrat local de santé air climat Valorisation économique agriculture / prairies
5	Maintenir une activité agricole	<ul style="list-style-type: none"> Agriculture bio Circuits courts Maintien des milieux (Re)considération de l'agriculture Énergies renouvelables
6	Préserver le littoral	<ul style="list-style-type: none"> Mobilité touristique verte Trait de côte : prévention Accueillir plus de touristes